



#### Constructions

1 couvert à voiture  
2 PAC  
1 jacuzzi avec PAC extérieur

#### Finances – Modification contact

Nous vous prions désormais d'adresser toutes vos demandes emails pour le Service Finances de la Commune de Grimisuat à **finances@grimisuat.ch**.

L'adresse *contributions@grimisuat.ch* ne sera plus valable dès le 1er juin 2022 ; respectivement à compter de cette date, tout courriel adressé à *contributions@grimisuat.ch* ne sera pas traité car non transmis au Service communal des Finances.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

#### Le Souffle de l'espoir



**Jeudi 25 août 2022 à 20h00 à l'Eglise de Champlan - Un conte musical en hommage à Stéphane Chapuis vous sera proposé en mémoire des 100 ans de la naissance du Maître Tibor Varga dont la commune de Grimisuat était son point d'attache durant de nombreuses années.**

Entre poème symphonique et conte musical, Le Souffle de l'espoir propose, en mots et en notes, une réflexion sensible sur la perte des êtres chers. Basé sur des écrits d'Yves Gaudin, ce spectacle aux contours multiples est dédié à la mémoire de Stéphane Chapuis, « accordéoniste, musicien accompli et ami trop tôt disparu ». Cette amitié, à l'origine du projet, déborde de chaque mesure et illumine de sa chaleur la matière sonore. La musique de Michel Godard, remarquablement expressive, s'insinue –

complice – dans tous les interstices du beau texte porté par le récitant Roland Vouilloz, et l'ombre souriante de l'ami envolé semble planer sur les artistes.

Musiciens d'orchestre, solistes, comédien, trouvent dans ce terreau un miraculeux espace d'entente, où chacun peut exister, par la grâce d'un souffle partagé – lumière d'espoir. Le timbre singulier du serpent (instrument-monde, où ce souffle tournoie), apposera sa mélancolie, sa rondeur et son mystère, comme un sceau poétique, sur une méditation poignante et sereine.

Les Anciens croyaient, affirment quelques précieux textes, que la science musicale avait le pouvoir de suspendre le temps et, momentanément du moins, d'anéantir la mort elle-même. A sa manière, modeste mais fervente, Le Souffle de l'espoir ranime cette flamme sacrée.

Lionel Chapuis, accordéon  
Michel Godard, tuba & serpent  
Roland Vouilloz, récitant  
Pascal Emonet, direction

La Fanfaribole, emmenée par le tromboniste Pascal Emonet, est un ensemble à la composition originale dont la palette sonore est large. En effet, outre les instruments à vents (cuivres et bois), ses rangs comptent un quintette à cordes, une harpe, un accordéon, une guitare basse et toute une batterie de percussions. La plupart des musiciens du groupe sont des étudiants avancés du Conservatoire Cantonal de Sion, entourés de quelques adultes. Le répertoire de l'ensemble s'enrichit régulièrement de créations originales. En été 2016, participant au Off du Festival de Jazz de Montreux, la Fanfaribole a accompagné sur la scène du Stravinsky le trompettiste Ibrahim Maalouf, un souvenir inoubliable. En 2019, elle représente le canton du Valais à la Fête des Vignerons de Vevey. Enfin, la reprise du concert phare du 10e anniversaire de la Fanfaribole, Voi(x)es du désir, s'est jouée aux Docks à Lausanne dans le cadre du Festival Label Suisse.

#### **Prévente des billets uniquement pour les citoyens de Grimisuat**

- 1) Rendez-vous sur la billetterie du Sion Festival  
<https://billetterie-sionviolon.mapado.com>
- 2) Cliquez sur le concert du 25 août 2022
- 3) Sélectionnez vos tarifs et nombre de billets
- 4) Dans votre panier, appliquez le code réservé aux habitants de Grimisuat (à récupérer auprès du Secrétariat de l'administration communale)
- 5) Les tarifs sont débloqués, vous pouvez commander !

#### **Demande de carte d'identité**

##### **Les pièces à fournir sont les suivantes :**

- Une photo passeport récente (moins de 6 mois) selon les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité de l'office fédéral de la police. Nous vous conseillons vivement de faire vos photos chez un photographe !
- Ancienne carte d'identité échue
- Ainsi que :

##### **Pour les personnes majeures :**

- Acte d'origine - celui-ci est normalement déposé à notre bureau ; si tel n'est pas le cas, le commander auprès de l'arrondissement d'état civil de votre commune d'origine

- Personnes majeures sous curatelle : signature du tuteur

**Pour les personnes mineures** (signature dès 7 ans et taille à nous signaler dès 14 ans) :

Parents mariés :

- Livret de famille

Parents non mariés :

- Acte de naissance de l'enfant ou communication de naissance
- Document de l'état civil ou de l'APEA en cas d'autorité parentale conjointe

Parents séparés ou divorcés :

- Livret de famille
- Jugement de séparation / divorce mentionnant à qui revient l'autorité parentale

Ecoles
--------

Plan de scolarité 2022/2023

**Début de l'année scolaire** : jeudi 18.08.2022 le matin  
**Fin de l'année scolaire** : vendredi 23.06.2023 le soir

**Jours de congé**

**Automne** : du mercredi 12.10.2022 à midi  
 au lundi 24.10.2022 le matin

**Toussaint** : mardi 01.11.2022

**Immaculée Conception** : jeudi 08.12.2022

**Noël** : du vendredi 23.12.2022 le soir  
 au lundi 09.01.2023 le matin

**Carnaval** : du vendredi 17.02.2023 le soir  
 au lundi 27.02.2023 le matin

**Pâques** : du jeudi 06.04.2023 le soir  
 au lundi 17.04.2023 le matin

**Ascension** : du mercredi 17.05.2023 à midi  
 au lundi 22.05.2023 le matin

**Pentecôte** : lundi 29.05.2023

**Fête-Dieu** : jeudi 08.06.2023

**Approuvé par le Conseil communal en séance du 17 novembre 2021**

## Rénovation de l'ancien centre scolaire

Les travaux concernant la rénovation de l'ancien centre scolaire, construit en 1978, avancent à grand pas. Malgré le Covid, la complexité des travaux engagés, certains retards de livraisons de matériaux, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'activité scolaire pourra reprendre ses droits comme prévu lors de la prochaine rentrée scolaire.

Un remerciement aux entreprises qui ont fait un énorme travail, aux architectes qui ont dû suivre de manière stricte le chantier, aux employés communaux pour leur aide, pour leur participation aux séances, pour le suivi des paiements des factures... Nous reviendrons prochainement vers vous avec une présentation plus étoffée lorsque tous les travaux seront terminés. D'ici là, nous pouvons déjà vous donner un petit avant-goût de l'ambiance dans laquelle nos enfants pourront passer leurs journées studieuses.



## Assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée à la salle Multibleck le

**Lundi 13 juin 2022 à 19h00**

Elle sera suivie de l'assemblée bourgeoisiale.

---

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous vous présentons les comptes 2021 qui peuvent être qualifiés de « bon ». Nous avons pu réaliser la quasi-totalité des investissements prévus et les résultats finaux nous permettent d'entrevoir l'avenir de notre commune avec confiance. De plus, tous les indicateurs financiers confirment notre situation financière saine.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 2'900'484.75. Après des amortissements comptables de CHF 2'465'358.07 et des amortissements complémentaires de CHF 410'000.00, la variation de fortune nette s'élève à + CHF 25'126.68. La marge est en diminution de CHF 493'954.87 par rapport à 2020 (-14.6%), et supérieure de CHF 479'984.75 par rapport au budget 2021 (+19.8%). La baisse de la marge d'autofinancement par rapport à l'exercice 2020 s'explique par des revenus de fonctionnement en hausse de CHF 488'883.07 (+2.7%), et des charges de fonctionnement en hausse de CHF 982'837.94 (+6.7%).

Les investissements bruts de CHF 4'568'540.22, diminués des participations de CHF 548'184.15 se sont élevés à CHF 4'020'356.07 alors que le budget 2021 prévoyait des dépenses d'investissements nets de CHF 3'813'000.00. Les principaux investissements



sont liés à la rénovation du Centre scolaire 1978 ainsi qu'à la réfection de routes communales. Les fonds disponibles ont permis de couvrir les investissements sans avoir recours à un emprunt supplémentaire.

Nous allons continuer d'investir de manière soutenue ces trois prochaines années, principalement au niveau scolaire et pour des activités liées à la jeunesse. Le but est de mettre à jour ou compléter nos infrastructures afin de pouvoir vous offrir des facilités et une qualité de vie qui soit à la hauteur de nos ambitions. L'augmentation rapide de notre population est la preuve de l'attrait de notre commune qui porte bien son nom d'écrin résidentiel.

Au nom du Conseil communal, nous remercions les employés communaux pour la qualité du travail fourni et nous vous souhaitons, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, un bel été.

*Raphaël Vuigner, Président*

Aperçu du compte administratif		Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
<b>Compte de fonctionnement</b>				
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	14'569'249.46	14'441'700.00	15'552'087.40
Revenus financiers	+ CHF	17'963'689.08	16'862'200.00	18'452'572.15
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>3'394'439.62</b>	<b>2'420'500.00</b>	<b>2'900'484.75</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'394'439.62	2'420'500.00	2'900'484.75
Amortissements ordinaires	- CHF	2'359'322.87	2'507'999.00	2'465'358.07
Amortissements complémentaires	- CHF	905'000.00	16'000.00	410'000.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	<b>103'499.00</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>130'116.75</b>	-	<b>25'126.68</b>
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	+ CHF	2'365'668.52	4'389'000.00	4'568'540.22
Recettes	- CHF	334'342.65	576'000.00	548'184.15
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>2'031'325.87</b>	<b>3'813'000.00</b>	<b>4'020'356.07</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

## Elan commun pour la biodiversité des bords de route



Sinuant sur plusieurs centaines de kilomètres, les abords des routes communales de l'Adret composent autant de lieux de vie diversifiés pour la faune et la flore. Milieux naturels souvent négligés, certains abritent pourtant des espèces rares, notamment celles y ayant trouvé refuge avec la raréfaction des prairies fleuries extensives. Des pratiques d'entretien inadéquates détériorent néanmoins cet important potentiel biologique. Et à l'inverse, des adaptations même minimales peuvent suffire à mieux le valoriser. Nos trois communes ont donc décidé d'agir en faveur des fleurs et petits animaux qui s'accrochent à nos talus routiers.

Sous l'impulsion initiale de la commune d'Ayent et de l'association Le Rougegorge, elles ont été rejointes dans leur démarche par celle de Savièse. Ainsi, durant une demi-journée, les personnes employées par les quatre communes au sein des travaux publics et de l'entretien des espaces verts ont pu bénéficier d'un cours pilote axé sur l'entretien différencié des bords de route organisé par le Canton.

Selon cette approche, les bords de route ne sont plus appréhendés de façon standardisée, mais entretenus en prenant en compte les caractéristiques physiques (orientation, pente, etc.) et botaniques du site. En outre, des considérations générales telles que le maintien de structures refuges, une fauche moins fréquente ou une hauteur de coupe relevée s'applique à tous les emplacements. Puisqu'elle présuppose de moins recourir aux machines motorisées, cette transition s'accompagnera probablement de certains gains financiers (usure du matériel, économie de carburants). Au final, ces mesures fourniront gîte et couvert aux animaux et plantes s'épanouissant de part et d'autre du bitume, en limitant de surcroît l'érosion du sol.

Plusieurs représentants et représentantes politiques y ont également pris part, traduisant une réelle volonté de s'engager ensemble en faveur de la biodiversité. L'écologie se réfléchissant à l'échelle du territoire, d'autres projets régionaux allant dans ce sens verront le jour dans le cadre d'un réseau biodiversité intercommunal récemment mis sur pied. Un bel exemple de collaboration !

Ne soyez donc pas surpris de rencontrer des bords de route stridulants et colorés tolérant quelques herbes folles, signe d'un entretien bien pensé plus que de négligence. Car sous ses airs parfois « en cheni », la nature nous remercie...

